Numéro 378 — Vendredi 24 juin 2022





ne publication du syndicat CGT es personnels de Natixis et ses filiales.

Consultez le site intranet : ttp://syndicats.intranatixis. com/cgt/

Consultez le site internet :

http://natixis.referencesyndicale.fr/



Dans ce numéro:

- Les négociations du nouvel accord télétravail sont décevantes!
- Négociations des accords de participation et intéressement 2022.
- Législatives 2022 : un revers pour Emmanuel Macron et Elisabeth Borne
- Plus forts ensemble : adhérez à la CGT!

Numéro 378 – Vendredi 24 juin 2022

Les négociations du nouvel accord télétravail sont décevantes!

Peut-on encore parler de "négociations" ...

Depuis plusieurs mois nous avions expliqué nos principales revendications, en nous appuyant sur les nombreuses discussions avec les collègues, dans les différents services, sur les différents sites. Pour quel piètre résultat! Les réunions de négociations furent un véritable **dialogue de sourd**!

Impossible de parvenir à une augmentation du nombre de jours possible de télétravail sur le mois ou le trimestre.

Augmentation très insuffisante de l'indemnité mensuelle : plus deux euros, alors que les coûts de l'énergie explosent.

Attribution possible de **tickets restaurants pour les télétravailleurs** : c'est bien, mais **ce n'est que l'application du code du travail** qui aurait dû s'appliquer depuis longtemps déjà!

Et au-delà de la non-satisfaction des revendications présentées, il y a d'autres points qui nous inquiètent. Nous avons alerté très tôt sur le **risque de manque de postes de travail** à l'issue des déménagements en cours dans le cadre du programme Well et des conflits qui risquent d'apparaître entre collègues et des **pressions managériales qui pourraient s'exacerber**: tous points néfastes à la santé au travail!

Nous avions réclamé un ratio plus important de postes de travail par rapport au nombre total de salariés (internes et prestataires). La direction a régulièrement balayé toutes nos remarques et alertes successives.

La CGT ne signera pas cet accord en l'état. Les négociations doivent se poursuivre.

Négociations des accords de participation et intéressement 2022.

Impossible de prédire l'avenir ...

Les organisations syndicales représentatives ont négocié des accords de participation et d'intéressement pour l'année 2022.

Les montants versés en 2022, sur les résultats obtenus en 2021, ont été parmi les plus importants de ces dernières années.

La discussion s'est donc engagée avec la direction pour tenter de trouver une formule de calcul qui permette, malgré les grandes incertitudes économiques et financières, de **verser à tous** les salariés des montants qui soient les plus proches possibles de ceux qu'ils ont obtenus cette année. Facile à dire, plus difficile à mettre en œuvre. Nous publierons après le dépôt de l'accord le détail de celui-ci.

Après avoir également pris en compte l'avis de l'expert économique du CSE, la CGT a décidé de signer les accords de participation et d'intéressement pour l'année 2022.

Numéro 378 – *Vendredi 24 juin 2022*

Législatives 2022 : un revers pour Emmanuel Macron et Elisabeth Borne

Législatives 2022 : Un revers pour la macronie

Le verdict du deuxième tour des Législatives est tombé, Emmanuel Macron et Elisabeth Borne n'auront pas de majorité absolue à l'Assemblée Nationale. C'est une première depuis l'inversion du calendrier présidentielles/Législatives et du passage au quinquennat. Ce désaveu est la traduction cinglante du rejet des politiques antisociales qui ont été menées pendant 5 ans.

La France sort d'élections majeures avec les présidentielles et les législatives. Avant chaque échéance la CGT s'est exprimée. Elle a pu réaffirmée un certain nombre de principes et de valeurs dont la lutte contre les idées d'extrême droite et l'imposture sociale qu'elles représentent.

L'histoire retiendra que face au Rassemblement National la majorité présidentielle, dont la première ministre, n'a pas appelé au front républicain ni à ne donner aucune voix à l'extrême droite. Cette attitude extrêmement grave a permis l'élection de nombreux.ses député.e.s du RN. La majorité présidentielle aura même décidé pendant la campagne électorale de qui était républicain ou non et ne s'est pas appliqué à elle-même ces principes. Elle aura même entretenue une pseudo confusion sur une gauche qui serait « extrême » et l'extrême droite!

Emmanuel Macron et la LREM jouent avec notre République depuis plus de 5 ans. Leur programme et leurs idées sont minoritaires et les souffrances sociales sont le lot quotidien des citoyens.nes de notre pays.

Les lois antisociales, l'attitude aux ordres des parlementaires de la majorité présidentielle et le peu d'écoute de Macron et de ce gouvernement auront contribué à un taux d'abstention très important notamment chez les jeunes et dans les quartiers populaires.

Toutefois une gauche réunie a permis l'émergence d'un bloc important de député.e.s progressistes à l'Assemblée Nationale.

Plus que jamais le monde du travail doit mettre à l'ordre du jour le progrès social.

Plus que jamais la question des salaires doit trouver des réponses concrètes qui ne peuvent se traduire par des « chèques ». L'augmentation générale des salaires est une priorité avec un Smic à 2 000€ et le dégel du point d'indice. Les pensions et les minimas sociaux doivent être revalorisés en conséquence. C'est une question d'efficacité sociale et économique.

Plus que jamais la retraite à 60 ans est un marqueur d'une société juste et solidaire et doit être entendu par le gouvernement.

Plus que jamais le monde du travail devra faire entendre sa voix et se mobiliser dans les entreprises et les administrations comme c'est déjà le cas dans nombre d'endroits. Les convergences des luttes et des revendications doivent se traduire dans l'action collective. La CGT œuvrera à l'unité la plus large possible.

La CGT continuera à porter ses propositions en matière sociale, économique et environnementale. Le vivre ensemble ne se décrète pas, il se construit!

Montreuil, le 20 juin 2022

Numéro 378 – *Vendredi 24 juin 2022*

Plus forts ensemble : adhérez à la CGT!







